

Nous sommes fiers de nos avocats

écrit par Pierre Cassen et Christine Tasin | 10 novembre 2015



Ce samedi 7 novembre, à l'occasion de la manifestation de soutien à la politique de Viktor Orban, nous avons pu entendre une magnifique conclusion de dix minutes, sans note, de Frédéric Pichon, vice-président du Siel. Nous conseillons vraiment à nos lecteurs de la savourer, tant elle est politiquement limpide. Frédéric met toutes ses tripes au service de l'amour de son pays, de son identité, de son histoire, de sa culture, de son mode de vie.

Il avait été précédé par Karim Ouchikh, président du Siel, qui avait lui aussi, avec ses mots, mis la manifestation sur de bonnes bases, en trouvant les mots qu'il fallait pour rendre hommage à Viktor Orban, symbole de la résistance européenne contre l'invasion migratoire musulmane.

Il se trouve que quand Frédéric Pichon et Karim Ouchikh ne sont pas dirigeants politiques du Siel, ils sont avocats, et nos avocats. Il est d'ailleurs assez extraordinaire que, ce samedi, tous ceux qui ont été, ou sont encore, nos avocats, étaient, chacun à leur façon, sur le devant de la scène.

Cela va nous permettre de faire un récapitulatif de l'histoire

des avocats de Riposte Laïque.

Ce fut d'abord Joseph Scipilliti, auquel toute la famille de Riposte Laïque, Résistance républicaine et nombre d'autres patriotes (nous avons ainsi apprécié la présence d'Hugues Bouchu, de Réseau Identités) avait tenu à rendre un dernier hommage, plein d'humanisme, mais aussi de convictions patriotiques.

Ensuite, ce fut Karim Ouchikh qui seconda notre ami Joseph, qui ne pouvait plus faire face à tous les dossiers qui lui parvenaient. Karim obtint d'abord la relaxe de Ghislaine Dumesnil, Guy Sauvage et Riposte Laïque, suite à une plainte d'un machiniste de la RATP, Nasser Adjal. Puis il plaida en appel du procès de Pierre et Pascal, en compagnie de Maître Sebag et de Maître Haddad, ce dernier acceptant de plaider au débotté, suite à un appel urgent qui obligea Guy Sebag à quitter l'audience.

Nous sentimes, malgré tout, qu'il fallait libérer autant que possible Karim Ouchikh, de plus en plus pris entre la gestion de son cabinet et son engagement politique, et contactâmes donc Frédéric Pichon. Jusqu'à ce jour, ce dernier a plaidé quelques dossiers d'amis de Résistance républicaine, et essentiellement pour Christine Tasin, qu'il a défendue lors de l'affaire de Belfort (l'islam est une saloperie), obtenant la relaxe de la présidente de Résistance Républicaine en appel.

Frédéric a défendu également Christine lors de l'affaire de l'article sur Boulevard Voltaire, où, suite à la condamnation en appel, cette dernière ira en cassation.

Le vice-président du Siel, lors de l'année 2016, devrait, si on voit le nombre de plaintes qui s'accumule, défendre ses premiers dossiers exclusivement Riposte Laïque, puisqu'il sera notamment l'avocat de notre dessinateur Ri7, traîné devant les tribunaux par Anne Hidalgo, grande prêtresse parisienne de "Je suis Charlie".

Ce samedi, Guy Sebag, qui vit à présent en Israël, avait tenu à faire parvenir un hommage sincère à son confrère Joseph, avec qui il défendit donc Pascal et Pierre.

<http://ripostelaique.com/hommage-a-joseph-cher-confrere-jaime-travailler-toi.html>

Quant à Stéphane Haddad, qui avait accepté de défendre au pied levé nos deux amis, en appel, pour aider Karim Ouchikh, il vient de faire parler de lui en défendant, et avec quel succès, devant le tribunal administratif, la plainte instruite par le contribuable parisien Guy Hanon. Dans cet entretien qu'il a accordé à Pierre Cassen, il explique tous les enjeux du dossier de l'Institut des Cultures d'Islam, et les suites qu'il pourrait avoir. Stéphane défendra par ailleurs notre ancien directeur de publication, le suisse Alain Jean-Mairet, convoqué devant la 17e chambre de Paris, le 10 février, pour avoir accepté de publier un texte de Salem Ben Ammar, jugé haineux par le seul procureur de Paris.

Il ne serait pas honnête de notre part de ne pas évoquer Nicolas Gardères, militant immigrationniste en carte à EELV, qui fit un temps partie de notre collectif d'avocats, défendant avec succès notamment Josiane Filio, poursuivie par l'ineffable préfet Boucault, qui nous manque tant à Paris depuis qu'il a pris sa retraite, à 67 ans. Malgré nos divergences d'opinion, Nicolas aurait pu continuer à défendre certains de nos dossiers, et nous ne doutons pas qu'il l'aurait fait au mieux. Malheureusement, celui que nous qualifions de "notre islamo-collabo préféré", n'a rien trouvé de mieux, après avoir insulté les participants des "Assises pour la liberté d'expression" que de plaider pour la Ligue de Défense Judiciaire des Musulmans, présidée par Karim Achoui. Cette association poursuit le maire de Chalon, qui veut en finir avec les menus de substitution pour ceux qui ne veulent pas manger de porc... et accessoirement Achoui monte des procès contre Riposte Laïque. Cela nous a paru un conflit d'intérêt incompatible avec le statut d'avocat de RL, et il fut donc mis

fin à la collaboration sur le champ, ce qui n'empêche pas Nicolas de continuer à entretenir d'excellentes relations avec quelques membres de RL, sachant que d'autres ne veulent plus entendre parler de lui !

Nous ne pouvons pas, lors de cet hommage, oublier notre ami Jean-Luc Addor, avocat de Riposte Laïque Suisse, qui vient d'être brillamment élu au conseil national suisse, suite aux élections fédérales. Cela correspond à un poste de député.

<http://ripostelaique.com/suisse-ludc-est-le-seul-rempart-contre-linvasion-migratoire.html>

Jean-Luc était intervenu brillamment aux dernières assises pour la liberté d'expression, à Paris, après avoir honoré de sa présence notre conférence de presse du 21 janvier, suite à notre interdiction de manifester notre solidarité à toutes les victimes de l'islam, une belle entorse aux libertés publiques signée Cazeneuve-Boucault.

Joseph, Karim, Frédéric, Guy, Stéphane, Jean-Luc, nous sommes fiers que vous ayez été, ou soyez encore, nos avocats.

Mais, en dehors de votre militantisme exemplaire, il va falloir nous gagner encore d'autres procès, les camarades !

Christine Tasin et Pierre Cassen